



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
7 juin 2022  
Français  
Original : anglais

---

### Communiqué officiel publié à l'issue de la 9057<sup>e</sup> séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le mardi 7 juin 2022, à 15 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 7 juin 2022, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 9057<sup>e</sup> séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

Le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité M. El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Wane.

Les membres du Conseil, M. Wane et les représentants des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police participant à la rencontre ont eu un échange de vues. »

